

Les esprits et les dieux

Dans la société tahitienne de la fin du XVIII^e siècle, celle que nous connaissons le mieux à cause de la relative abondance des sources, la religion paraît occuper, de l'avis des observateurs (Bougainville, Morrison), des tenants de la tradition (Teuira Henry, Marau Taaroa) ou des savants (E.S.C. Handy, Douglas Oliver), une place prééminente. Il existait pour les Tahitiens (mais ceci est valable non seulement pour l'aire culturelle tahitienne mais pour les Tuamotu, les Marquises et les îles Australes), une multitude de dieux (*atua*) ou esprits que les Polynésiens faisaient régner dans un monde différent, ces *atua* comprenant les *atua i te rai* (les dieux du ciel), les *'oromatua* (fantômes) qui sont les *varua* (esprits, âmes) actifs des humains décédés, enfin les *atua ta'ata* (littéralement : dieux-hommes) qu'on peut traduire par demi-dieux.

Les humains et les esprits existaient dans des sphères (*piha*, littéralement : pièces d'une maison) différentes de l'univers, les humains dans le *ao* (*te ao nei*, le monde d'ici-bas, *ao* signifiant aussi le jour, la lumière du jour), les esprits dans le *po* (nuit, ancien temps, monde des ténèbres, enfer selon Mgr Tepano Jaussen). Selon les Tahitiens, les esprits et les humains formaient une même société, de sorte qu'il y avait entre eux des interactions : les uns et les autres avaient les mêmes aspirations et étaient guidés par les mêmes motifs. Les Tahitiens voyaient les esprits comme eux-mêmes, mais les esprits étaient plus mobiles, plus versatiles et aussi plus puissants (*mana*) que les humains et ils possédaient plus de sacré (*ra'a*) que ces derniers.

Les dieux et leurs demeures

Laissons de côté les *'oromatua* qui étaient les âmes (*varua*) détachées des corps (*tinu*) après la mort (*mate*, *pohe*) et qui pouvaient (et peuvent toujours) devenir mauvaises (*varua 'ino*, esprit maléfique, mauvais esprit), et les demi-dieux, compromis entre les hommes et les dieux, et occupons-nous de ces derniers, les *atua i te rai* (dieux du ciel) qui avaient affaire avec les *marae*.

Les *atua i te rai* - c'était vrai d'ailleurs aussi des *'oromatua* - pouvaient revêtir trois formes : être une espèce animale, végétale ou minérale, par exemple un requin (le requin est un dieu) ; être changé ou transformé occasionnellement en un animal, plante ou minéral, par exemple en requin ; enfin le dieu pouvait être temporairement dans le requin ou le requin pouvait être possédé par le dieu. Les Tahitiens distinguaient deux sortes de manifestations des dieux : les *ata* et les *to'o*. Les *ata* (aujourd'hui : nuage, ombre, reflet d'un objet dans l'eau ou un miroir) étaient des objets animés ou inanimés considérés comme l'incarnation du dieu en lequel on l'avait invoqué pour qu'il y entre. Chaque dieu avait une prédilection pour une espèce naturelle : ainsi, la pierre, incarnation de Taaroa (un grand rocher de basalte dégagé par l'érosion par exemple), les arbres près du *marae*, les lézards,

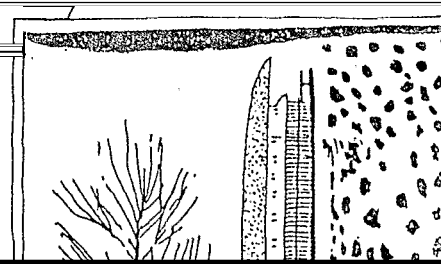
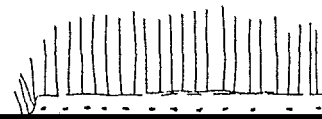
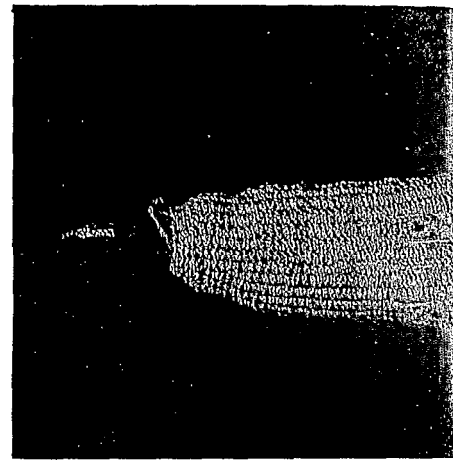
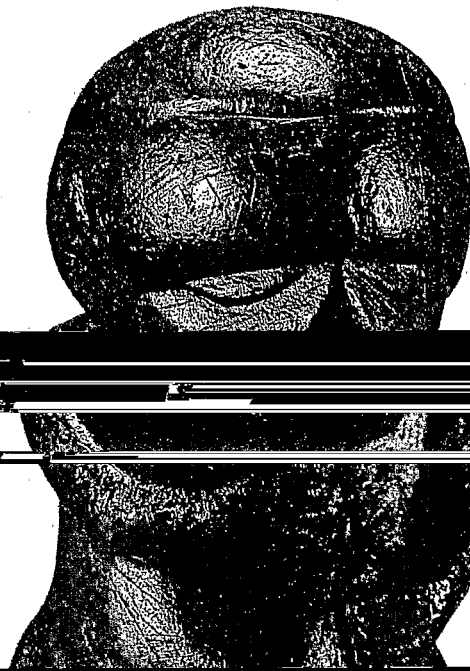
les oiseaux (telle la frégate pour le dieu 'Oro), le requin bleu pour le dieu Tane, les anguilles, les pieuvres géantes, etc. Les *to'o* étaient des "images" fabriquées en pierre, bois ou vannerie plus ou moins anthropomorphes ou zoomorphes, dans lesquelles le dieu pouvait être présent lorsqu'on l'invoquait pour communiquer avec lui. Ce pouvait être un simple cylindre, mais accompagné de plumes rouges ou jaunes, soit attachées, soit placées à l'intérieur et qui constituaient l'emblème essentiel de la divinité.

D'autres représentations des esprits étaient constituées par ce qu'on appelle les *ti'i* (*tiki* en marquisien). Il s'agissait de figures anthropomorphes sculptées dans le bois ou la

pierre, soit par celui qui désirait s'assurer les services de ce *ti'i*, soit par des spécialistes ; la personne qui avait recherché les services de ce *ti'i* priait et faisait les offrandes nécessaires pour qu'un esprit veuille bien y entrer. D'après D. Oliver, la sorcellerie était la principale sorte de service accomplie par les *ti'i* et consistait, soit à détruire la victime désignée aux esprits (par capture de son âme ou destruction de ses organes vitaux), soit à protéger les associés humains de ces esprits.

Les *ti'i* étaient conservés dans les demeures des particuliers. Il en était ainsi, également, pour certains *to'o*, mais pour la plupart, ces derniers étaient déposés sur le *marae* consacré à l'esprit qu'ils représen-

Ce *ti'i* (hauteur : 33 cm) provient de la collection Forster. Il a été recueilli au cours du passage aux îles de la Société (1773-1774) des navires *Resolution* et *Adventure*, lors du second voyage de Cook.



taient ; ils y étaient conservés dans des maisons sacrées ou maisons des trésors sacrés, appelées *fare ia manaha*, avec d'autres accessoires sacrés tels que tambours et conques marines utilisés sur le *marae*. Le personnel subalterne du *marae* dormait à l'occasion dans ces abris. Les *to'o* les plus importants étaient conservés dans des *fare atua* (littéralement : maisons des dieux), réceptacles placés à l'intérieur des abris *fare ia manaha* et appelés "arches" par T. Henry par réminiscence biblique. Ces *fare atua* avaient des noms, par exemple "Lit du seigneur Taaroa" pour celui d'une "image" du dieu Taaroa. Quand, à cause d'une cérémonie ou lors d'une guerre pour renforcer l'ardeur des fidèles au combat, on

devait déplacer le *to'o*, on le transportait dans son "arche" à bord d'une pirogue consacrée pour lui et appelée *va'a roa i te mata'i* (longue pirogue dans le vent), dont la proue et la poupe étaient décorées de *ti'i* sculptés.

Dans les rapports entre les humains et les dieux, intervenait la notion centrale de *ra'a* (sacré) à laquelle étaient liées les notions de *mo'a* (sainteté), *noa* (non sacré, profane), *tapu* et *rahui* (interdits), *mana* (puissance, pouvoir).

Ra'a et *mo'a*, *noa*

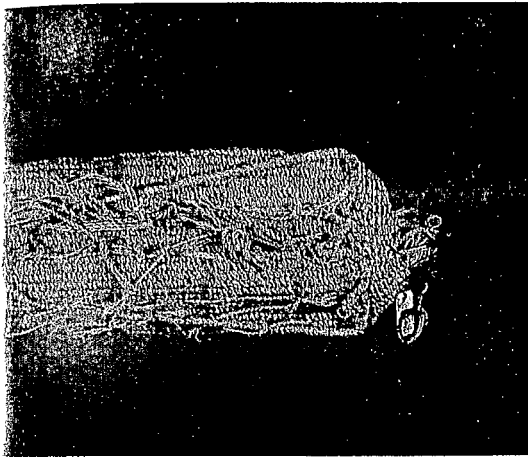
Étaient sacrés (*ra'a*) tous les esprits et tout ce qui était en contact avec eux : l'enceinte et les ornements du *marae*, les personnes engagées

dans des prières et des sacrifices au *marae*, les anciens ornements de *to'o*, les personnes et les noms des tenants de titres familiaux de haut rang qui étaient *ari'i* (princes, rois) et que la tradition faisait descendre directement des dieux. Les esprits et les humains variaient considérablement dans leur possession du sacré et du pouvoir : le dieu 'Oro, son *marae*, son rituel étaient bien plus sacrés que l'esprit tutélaire d'une maisonnée de gens du peuple. Il y avait une hiérarchie des dieux, d'ailleurs variable selon les districts et les îles, qui créait une distribution inégalitaire du sacré que l'on retrouvait entre *marae* respectifs et entre les tenants de titres familiaux attachés à ces *marae* : le prince dont le *marae* était consacré à Taaroa avait un *ra'a* (sacré) bien plus fort que le chef d'une petite lignée attachée à son *marae* familial. L'aîné d'un tenant de titre familial était plus sacré que son puîné. Le corps des tenants de titres familiaux de haut rang était plus sacré que certains esprits inférieurs ou des *'oromatua*, mais, en général, les esprits étaient considérés comme plus sacrés que les humains. Le mot *mo'a* peut se traduire par saint, mais selon D. Oliver, il semble admis dans les textes traditionnels pour un équivalent de *ra'a*. Le dictionnaire de la L.M.S. le traduit par sacré et renvoie à *ra'a* auquel il donne le même sens mais que l'interprète Louis Drollet annote comme obsolète. Étaient *noa* les entités qui n'avaient pas de sacré, la plupart des hommes et la plupart du temps, et les femmes auxquelles il était interdit de pénétrer dans l'enceinte de la plupart des *marae*, à l'exception de celles tenant de titres familiaux de haut rang. Après une préparation appropriée, les personnes pouvaient entrer dans l'enceinte sacrée et se livrer à des activités sacrées mais, à l'issue de ces activités, il leur était nécessaire de se débarrasser de cette sacralité avant de reprendre leurs activités habituelles.

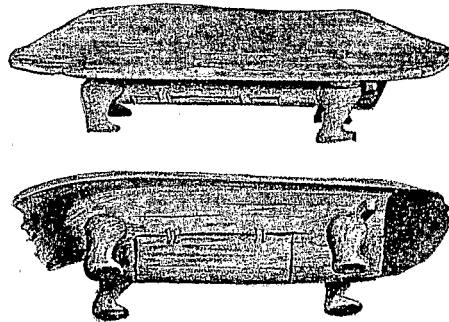
Tapu, *rahui* et *mana*

Il était dangereux pour un humain d'être trop près d'une entité ayant plus de sacré (ou étant plus sacrée) que lui-même. De ce fait, ces entités étaient *tapu* (soumises à un interdit, d'où est venu le mot tabou), obligées d'agir de façon restrictive et non librement, et elles devaient observer des rites et des pratiques différents des usages normaux. En vue de grandes cérémonies qui exigeaient d'importantes quantités de nourriture, les chefs édictaient, pendant un certain laps de temps auparavant, une interdiction de récolter appelée *rahui* dont l'efficacité était renforcée par des sanctions infligées par les esprits. *Mana* signifie pouvoir, influence, puissance. Ce mot qui a connu une fortune considérable (pouvoir surnaturel, pouvoir magique, force psychique, force divine ...) n'en est pas moins demeuré chez les Tahitiens, selon D. Oliver, d'usage relativement limité.

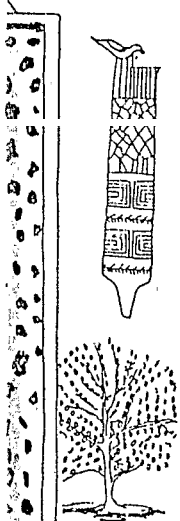
Comme on le voit, le domaine de l'au-delà chez les anciens Polynésiens de l'aire culturelle tahitienne a fait parfois l'objet d'interprétations, sinon erronées, du moins excessives. La richesse du domaine religieux ne justifiait ni de voir la Polynésie à l'image de la mythologie grecque, ni de l'imaginer selon les vagabondages de subconscious occidentaux à la recherche du sensationnel.



"Image" des dieux (*to'o*). Cette pièce de bois recouverte de fibres de noix de coco tressées, provient des îles de la Société. Les *to'o* étaient souvent constitués par un cylindre de bois ou de vannerie recouvert d'un tressage en fibres de noix de coco et comportant, soit à l'intérieur du cylindre, soit attaché à l'extérieur, un bouquet de plumes rouges, jaunes et blanches qui constituait l'essentiel de l'"image".



marae. Pour faire voyager le *to'o*, on le déplaçait dans le *fare atua* que l'on transportait dans la pirogue du dieu ou pirogue sacrée (*va'a o te atua*) qui avait son abri (*fare va'a*) dans l'enceinte du *marae* également.



Ce plan d'un *marae* tahitien, établi lors du premier voyage de Cook à Tahiti, serait selon R. Green celui du *marae* de Marae Point. Ce dessin montre un *marae* à cour pavée et fermée par un mur avec, à son extrémité, un *ahu* à degrés. On y trouve un autel d'offrandes (*fatarau*), un autre autel à sacrifices et une maison des dieux (*fare atua*) ; à droite, vue agrandie d'un *unu* ; des arbres sacrés sont aussi

